

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 18 Avril 2016 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Lamic Pascal, Lavergne Guillaume, Salvan Elisabeth, Vergne Jérôme, Vours Marie Agnès, Vours Marie Ange

Date de convocation : 12 avril 2016

Secrétaire de séance : Cassabois Marie Pierre

Le lundi 18 avril 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire en présence de Mme MEY FAU Caroline, Conseillère départementale.

1. Approbation PV réunion du 30 Mars

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.
 Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation et vote du budget communal 2016

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du budget préparé par la commission finances, Monsieur le maire présente le budget communal comme suit.

section fonctionnement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	52 538.00 €	013	atténuation de charges	0.00 €
012	charge personnel	148 074.00 €	70	produits des services	45 860.00 €
014	atténuation de produits	64 181.00 €	73	impôts et taxes	203 941.00 €
65	autres charges gestion courante	130 929.00 €	74	dotations et participations	115 298.00 €
66	charges financières	6 614.00 €	75	autres produits gestion courante	14 830.00 €
022	dépenses imprévues	2 608.43 €	77	produits exceptionnels	0.00 €
023	virement à la section investissement	0.00 €	042	opérations d'ordre entre sections	3 500.00 €
042	opérations d'ordre entre sections	9 729.00 €		total	383 429.00 €
				résultat reporté	31 244.43 €
	total	414 673.43 €		total	414 673.43 €
section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 000.00 €	10	Dotations Fonds divers Réserves	20 089.00 €
16	emprunts et dettes	20 911.00 €	16	emprunts	35 000.00 €
020	dépenses imprévues	843.57 €	13	subventions d'investissement	0.00 €
040	opérations d'ordre entre sections	3 500.00 €	24	produits de cession	0.00 €
		29 254.57 €	021	Vt section de fonctionnement	0.00 €
	<u>Programmes (nouvelles propositions)</u>		040	opérations d'ordre entre sections	9 729.00 €
	aménagement monument aux morts	0.00 €			
	travaux école	0.00 €			64 818.00 €
	hameau de barrières	0.00 €			
	aménagement secteur les Espérières	0.00 €			
	aménagement cœur de village	20 000.00 €			
	travaux voirie 2015	0.00 €			
		20 000.00 €			
	restes à réaliser/programmes	16 089.00 €			
	résultat reporté	0.00 €		résultat reporté	525.57 €
	total	65 343.57 €		total	65 343.57 €

Le budget est approuvé et signé à par les membres présents.

Attribution des subventions aux associations

Sur proposition de la commission finances, les membres du conseil municipal décide d'attribuer aux associations qui auront présenté leur dernier bilan financier, les subventions suivantes :

- APEL et amis de l'étoile 300 €,- Football club de MIERS 385 €,- Pêche et pisciculture 100 €,- Flint's Lot 600 €,-
Chambre des métiers 240 €,- Club des bons vivants 385 € - Croqueurs de pommes 300 €,- Gym volontaire
230 €, Les amis de la source 385 € -Miers animation 700 € - Société de chasse 230 €,- Collège 30 €
& CCAS 100 €.

3. Vote des taux communaux.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les taux appliqués en 2015 :

- taxe d'habitation 10.20 %
- taxe foncier bâti 21.19 %
- taxe foncier non bâti 193.30 %

Monsieur le Maire indique qu'il convient de revaloriser ces taux étant donné la baisse des dotations de l'Etat et qu'il est nécessaire de présenter un budget en équilibre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de fixer pour 2016 les taux suivants :

- taxe d'habitation 10.50 %
- taxe foncier bâti 21.80 %
- taxe foncier non bâti 198.30 %

pour un produit fiscal attendu de **184 011 €**.

4. Présentation et vote du budget assainissement 2016

Monsieur le Maire procède à la présentation du budget assainissement préparé par la commission finances,

section exploitation					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	10 881.81 €	70	redevances et autres prestations	22 819.00 €
012	charge personnel	4 900.00 €	74	subventions d'exploitation	0.00 €
014	atténuation de produits	1 923.00 €	75	autres produits gestion courante	0.00 €
65	autres charges gestion courante	0.00 €	77	produits exceptionnels	0.00 €
66	charges financières	1 605.00 €	042	opérations d'ordre entre sections	10 057.00 €
67	charges exceptionnelles	0.00 €			
022	dépenses imprévues	800.00 €			
023	virement à la section investissement	3 788.00 €		total	32 876.00 €
042	opérations d'ordre entre sections	15 178.00 €		résultat reporté	6 199.81 €
	total	39 075.81 €		total	39 075.81 €
section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
16	emprunts et dettes	8 909.00 €	10	réserves	3 392.07 €
21	immobilisations corporelles	0.00 €			
040	opérations d'ordre entre sections	10 057.00 €	021	Virement section fonctionnement	3 788.00 €
	total	18 966.00 €	040	opérations d'ordre entre sections	15 178.00 €
	résultat reporté	3 392.07 €			
	total	22 358.07 €		total	22 358.07 €

Le budget est approuvé et signé à par les membres présents et représentés.

5. Renouvellement location pré

Les personnes intéressées par la location du pré, situé au dessus du cimetière, pour la période du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017 doivent adresser leur offre de prix au plus tard le vendredi 29 avril à 11 heures 00 minutes. L'ouverture des plis s'effectuera le même jour à 12 heures. La location sera attribuée au plus offrant.

6. Compte rendu rencontre boulangers & CCI

Monsieur GARCIA de la CCI est prêt à aider la commune à monter un dossier d'aides que l'on peut obtenir entre 45 et 55 % et propose de le faire en synergie entre les boulangers, la Commune et la CCI. S'agissant du déplacement du four, ce sera compliqué de le déplacer car risque de ne pas pouvoir obtenir d'aide dans ce cas là. Ne vaudrait-t-il pas mieux acheter un four neuf et le placer dans l'épicerie ?

Subsiste un problème concernant le devenir du bâtiment de Mr ARFI qui risque de partir du local où se trouve la biscuiterie. Il faudrait discuter avec Mr ARFI sur ce qu'il envisage de faire sachant qu'il souhaite vendre le fonds de commerce (pour moitié du matériel) mais n'a toujours pas réussi à le vendre. Voir s'il ne va pas baisser le prix de vente puisqu'à la date du 1er Mai 2018, il se trouvera en retraite et laissera le fonds de commerce.

Monsieur GARCIA a émis l'hypothèse d'utiliser son local plutôt que de faire des travaux dans l'épicerie. Il faudrait anticiper d'ici cette date et voir si il y a une possibilité que la Mairie achète un nouveau four.

7. Commission culture et patrimoine

* Mercredi 20 Juillet : Journée à Barrières en musique par l'Association Arts en Scènes

* Fioux : La moitié des travaux ont été réalisés ainsi que la réhabilitation du parking.
Chalet en cours d'installation (remplace le chapiteau de l'entrée)

8. Questions diverses.

- Proposition de location des parcelles situées lieu-dit Roubidou - Ressortir le plan des parcelles concernées ainsi que leur superficie.
- Concours photos - rappel date limite d'inscription fixée au 27 Mai 2016
- Opération coeur de village - CAO prévue le 20 Avril pour ouverture des plis concernant les honoraires de ce dossier
- Cérémonie du 8 Mai prévue à 11 h 30.

Fin de séance 00 h 30